

**PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (P.P.U.) – CENTRE-VILLE TRADITIONNEL**

**PRÉ-CONSULTATION CITOYEN – COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS**

COMMENTAIRE	RÉPONSE
<p>Je n'ai pas de commentaires amenant un ajout, mais que des éloges face à ce beau projet qui changera la face de Sept-Îles. Secteur commercial, aménagement, croisiéristes, piétons, stationnement, résidentiel, continuité, planification, identité, etc... Tout y est. Enfin un rêve qui se réalisera. De voir un centre-ville à Sept-Îles où touristes et citoyens pourront se côtoyer pendant plus que 2min après vue le vieux-quai. Un vent de changement qui ne pourra qu'apporter du positif. Je suis le premier à critiquer, mais je suis le premier à reconnaître un bon coup. Et là, chapeau, Sept-Îles aura enfin un secteur à son image, sur le bord de l'eau. Sept-Îles est un peu en crise identitaire et ce secteur aidera grandement à redorer notre blason de ville côtière. Merci, au plaisir !</p>	
<p>Voici quelques idées qui seraient bien pour la ville :</p> <p>1- Faire des sentiers glacés en hiver pour patiner dans les jardins de l'Anse, comme à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;</p> <p>2- Toujours en hiver, aménagé une patinoire (avec bandes) dans le parc du vieux quai, cela amènerait plus de vie;</p> <p>3- Installé une espace de plus pour le volleyball de plage dans le bas de la ville.</p>	<p>La ville prend note de cette proposition, et analysera la compatibilité de l'activité avec la vocation souhaitée et les impacts sur la trame commerciale.</p>
<p>Un programme de subvention devrait être mis en place afin d'inciter les commerçants à rénover leur façade. La rue Arnaud (de Père-Divet à Napoléon) devrait être piétonnière de juin à septembre.</p>	<p>Le conseil peut prévoir dans les moyens de mise en œuvre ce type de programme pour aider les propriétaires fonciers à revitaliser leurs propriétés, le tout dans le respect des lois cadres définissant les pouvoirs municipaux.</p>
<p>Tant qu'il y a plus de verdure, il en manque beaucoup dans la ville ! Le plan est intéressant.</p>	
<p>Je suis allée au Colorado l'an dernier et dans un joli petit village Basalt, ils ont planté dans des platebandes des fines herbes et des plantes indigènes locales, le tout identifié avec petits marqueurs, ce qui ajoute un intérêt pour ceux et celles qui aiment les plantes et à la fin de la saison certaines personnes ont pu récolter les fines herbes. Merci de nous demander nos idées.</p>	<p>L'élyme des sables est l'une des plantes privilégiées. (Voir p. 23 du P.P.U.)</p>

<p>Une suggestion : Dans cet aménagement du secteur "Bas de la ville" accorder une place à la création artistique en restaurant la Maison Boudreault de la rue Arnaud pour en faire un Centre d'Art (galerie d'art, ateliers de création pour les Nord-côtiers, studios.....) à la manière de "La Vieille Usine de l'Anse à Beaufils, Percé.</p> <p>Les buts: Partager le patrimoine nord-côtier, valoriser la création artistique et donner une plus grande visibilité aux artistes et artisans du milieu.</p>	<p>La Ville prend note de cette proposition.</p>
<p>319 Brochu : En quoi et comment sommes-nous concernés par ce programme d'urbanisme ? Bien entendu il serait bon de savoir quand ça commence? Le but réel ? Merci</p>	<p>Tous les citoyens en tant qu'utilisateur du secteur, mais également les résidents et commerçants, comme étant leur milieu de vie et d'affaire.</p>
<p>Fournir le document dans son format PDF d'origine plutôt qu'en version imprimée puis numérisée. De cette façon il est possible de faire des recherches (CTRL+F) dans le texte ce qui facilite la consultation.</p>	
<p>Bonjour, tout d'abord je me réjouis de ce nouveau PPU. Voici mes commentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Les différents aménagements de rue proposés feraient toute une différence !</li> <li>2- Le PPU ne donne pas beaucoup de détails sur la nouvelle rue entre Place du commerce et Brochu.</li> <li>3- Il vaut vraiment s'occuper du côté nord de la rue Arnaud entre la réserve navale et l'ancien Canadian Tire. J'en ferais la priorité #1 !</li> <li>4- Super les enrochements en pallier !</li> <li>5- J'aime beaucoup les lampadaires québécois, mais pas du tout le support à vélo.</li> <li>6- Finalement je trouve qu'on a rarement l'occasion de voir la ville de plus haute. Ce serait super d'avoir une tour d'observation comme celle de St-Anne des Monts. On pourrait aussi mieux constater les impressionnantes installations d'IOC et l'envergure d'archipel.</li> </ol> <p>Merci :)</p>	<p>Cette voie en est une de service avec stationnements, afin de maximiser la continuité commerciale sur Place du commerce sans affecter celle sur la rue Brochu.</p> <p>La Ville prend note de cette proposition qui pourrait également être intégrée à un bâtiment.</p>
<p>Avant de faire des plans et vouloir valoriser, avez-vous pensé qu'il y a un hiver à tenir compte. Avant d'investir de l'argent, essayé donc entretenir ce qui existe, les trottoirs de la rue Arnaud ne sont presque jamais dégager de Smith et Retty. Je pense qu'avant de transformer quelque chose il faut voir la volonté de la population à utiliser ce secteur.</p>	

<p>Nous avons, ici même à Sept-Îles, un grand artiste. M. Synnet qui sculpte du fer pour en faire des personnages ou des compositions absolument originales et uniques. N'oublions pas que la ville n'existe, au point de départ, que par le fer. <b>Disperser ces sculptures un peu partout dans la ville démontrerait que nous sommes conscients d'où nous venons. Bonne journée à vous.</b></p>	<p>La ville prend note de cette proposition.</p>
<p>Très beau projet! Enfin un beau centre-ville. Ça fait longtemps que mon conjoint et moi en parlons et votre projet ressemble beaucoup à notre vision. Je vous demande par contre d'être vigilant au choix des matériaux et des couleurs afin que les années passent et que nous apprécions notre centre-ville comme au premier jour. Les lampadaires de la rue Arnaud sont jolis et représentent l'aspect maritime, mais la couleur verte ne passe pas les années. Les couleurs naturelles seraient plus appropriées à mon avis. Aussi, je suis très contente de voir que vous avez le souci de l'environnement. C'est un point très important à mes yeux. Bonne continuité!</p>	
<p>Bonjour, je vous envoie un commentaire en tant que citoyen, mais aussi en tant qu'employé. Ce plan est génial, c'est super de voir qu'on a la vision de se doter d'un vrai milieu urbain organisé et fonctionnel. Je voudrais m'impliquer dans ce projet, car j'y vois une multitude de possibilités en tant que citoyen et aussi je crois pouvoir y apporter une collaboration intéressante en faisant un lien avec l'équipe des travaux publics. J'aimerais avoir un suivi sur ce projet. <a href="mailto:patrick.giguere@ville.sept-iles.qc.ca">patrick.giguere@ville.sept-iles.qc.ca</a> Merci et à bientôt.</p>	
<p>Rénover la rue Arnaud de Père-Divet à Napoléon, pour pouvoir nettoyer les trottoirs. <b>Placer sur le terre-plein du centre de la rue du Commerce, des sculptures du Monsieur du parc ?</b></p>	<p>La ville prend note de cette proposition.</p>
<p>Bonjour. <b>Avez-vous envisagé d'offrir des terrains résidentiels sur les terrains de la rue Maltais. Un quartier de petits bungalows.</b> C'est beau la mode des grosses maisons, mais lorsqu'on vieillit et que les enfants sont partis, ça devient un fardeau. <b>Ce serait une alternative intéressante pour les personnes qui ne désirent pas habiter dans un immeuble pour personnes âgées. Merci</b></p>	<p>Les terrains vacants étant plutôt rares, il faut faire des choix stratégiques en terme d'usage et de densité afin d'optimiser le potentiel du centre-ville.</p>
<p><b>J'espère que sur place du commerce vous allez récupérer les arbres qui commencent juste à avoir une maturité et une beauté.</b> Je travaille dans le secteur. <b>De plus, les stationnements sont très importants et beaucoup utilisés.</b> Merci</p>	<p>Les travaux seront faits en considérant la conservation des arbres existants.</p> <p>Le stationnement est l'une des pierres angulaires de l'activité commerciale et de service, une attention particulière est portée à cet aspect. (Voir section 3.2 du P.P.U.)</p>
<p>Je suis entièrement d'accord avec l'ensemble du projet, il faudrait développer d'une façon</p>	

<p>commerciale plus agréable que maintenant : Place du Commerce.</p> <p>Bonjour, je veux d'abord vous féliciter pour cette belle initiative. Ce PPU renferme une tonne d'idées intéressantes qui auront un effet positif sur notre économie, mais encore, sur la vie des Septiliens. Je me demandais si le PPU peut aider à régler les types de matériaux pouvant être utilisés lors de rénovations dans ce secteur de la ville ? Une uniformité architecturale renforcerait l'attrait du centre-ville. On pourrait ainsi éviter des rénovations de mauvais goût effectuées dans une optique de la moindre dépense. Par exemple, l'utilisation de la tôle pourrait être limitée en mettant l'accent sur celle de matériaux plus nobles comme du bois ou de la pierre. Les projets de rénovations sur Arnaud, Brochu, Père-Divet et Place du commerce devraient être pré approuvés par un architecte par exemple... Est-ce qu'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pourrait avoir cette fonction ? Dans les villes touristes ce type de règlement donne des résultats formidables et les propriétaires s'y conforme afin d'avoir pignon sur rue au cœur de la ville. De plus, je crois qu'il faudrait permettre une communication entre la promenade et la rue Arnaud afin de pouvoir passer de l'une à l'autre facilement. Des passages piétons devraient selon moi ponctuer la rue Arnaud en direction de la mer. De plus, une esplanade en granit pourrait être construite afin de voir des spectacles assis, comme celle implantée à la place des arts de Montréal. Finalement, un espace en hauteur du genre belvédère serait aussi fort intéressant pour les touristes et pourrait être sculptural (peut-être en métal comme le pont et les sports à vélo) renforçant du même coup l'identité de la Ville. On pourrait y observer la Baie et la ville avec une vue sur 360 degrés. Merci de votre attention, Caroline Côté BACC en design de l'environnement</p>	<p>Oui, le PPU prévoit dans les moyens de mise en œuvre la mise en œuvre d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) permettant ce type de contrôle des matériaux, volumétrie, hauteur, etc (Voir section 4.1.3)</p> <p>L'aspect piétonnier, mais également cyclable s'avère l'une des grandes orientations du P.P.U. (Voir section 2.3)</p> <p>L'aménagement de Place du commerce est prévu à cette fin. (Voir section 3 concernant Place du commerce)</p> <p>La Ville prend note de l'espace en hauteur.</p>
<p>Vous avez un beau plan d'urbanisation et je vous en félicite. Dans vos éléments de mise en valeur au lieu d'utiliser l'acier galvanisé et le bois, ne pourrait-on pas utiliser de l'aluminium avec le bois. Il se fait de très beaux produits avec ces matériaux. Et ceci permet de faire le lien avec nos grandes entreprises. On utilise aussi le fer. Je dois avoir que je n'ai pas lu le document au complet, je l'ai survolé. Mais à titre de citoyenne de Sept-Îles, ne pourrait-on pas prévoir dans ce plan d'urbanisme que la portion de la rue Arnaud comprise entre Régnauld et Napoléon soit fermée à la circulation automobile de fin juin jusqu'au début d'octobre. Profitons de cette voie de circulation pour les piétons et les jeunes familles (bébés en poussette, de même que nos personnes âgées qui y résident). Ceci serait beaucoup plus sécuritaire. Nous avons bien le boulevard Laure pour parader nos voitures pendant la saison estivale, donnons la rue Arnaud aux piétons. Je félicite la municipalité pour le bel embellissement floral que l'on retrouve l'été en ville, poursuivons-le avec ce Programme particulier.</p>	<p>La Ville prend note de cette proposition.</p> <p>Un sens unique est prévu afin de maximiser l'espace piétonnier et cyclable, cependant la fermeture complète devra être analysée afin de prendre en compte les impacts pour les commerces et services de ce tronçon de rue et de voir les alternatives possibles.</p>
<p>Qui trop embrasse mal étreint ce vieux dicton, toujours vrai, est sans doute la meilleure façon de résumer le projet en cours. Votre document fait peur. Par la façon de le communiquer. Il est daté du 5 avril, il a été reçu le 15 avril avec une échéance pour le 25 alors qu'il est tellement vieux que</p>	<p>La démarche a été initiée en 2012 et est le fruit de plusieurs mois de travail d'un comité adviseur formé de plusieurs</p>

la résolution préparée mentionne le nom de l'ancien Maire. Pourtant nous avons eu des élections depuis déjà un bout de temps. Une lettre circulaire, livrée à mon adresse comme ``Résident`` alors que vous avez inscrit mon adresse, que je paye des taxes, beaucoup de taxes, et que quelque part il doit bien y avoir mon nom. Un document avec de beaux supports à bicyclette, mais qui subtilement cache un avis possible d'expropriation. La réappropriation pour des ... bs... . C'est un merci pour ceux qui vous ont dit : ``hey vous êtes bienvenus chez nous``. Mais désolé maintenant allez jouer ailleurs. Urbanisme L'histoire de Sept-Îles du côté urbanisme est loin, très loin, d'être un succès, encore moins une référence. Avant d'entreprendre d'autres grands rêves aux frais des contribuables, il y aurait lieu de se questionner sur le rôle de ce service et de corriger les fiascos d'urbanismes passés. A commencer par la Rénovation urbaine et partiellement réalisée des années 70 (Pas certain de la date). Place du Commerce en est la meilleure illustration. Ce coin de ville, où des citoyens ont été expropriés, devait être un carrefour de commerce et une source de revenus pour la Ville. Aujourd'hui un stationnement pour fonctionnaires et pour des bennes à déchets. Plus récemment, à coups de millions, avec aucun responsable, le dessin, l'aménagement de services et la construction de maisons qu'on a dû déménager. Qu'on ne me dise pas que ce sont les autres qui vont payer, nos avocats s'en occupent. Avant de rêver à de nouveaux projets sans suite, réglons ces dossiers. Assez c'est assez. Attitude il m'est difficile de comprendre qu'on veuille rénover quand la Ville a refait ses lampadaires sur une partie d'Arnaud, en redessinant une partie de la rue et que la Ville ait refusé, pour plus ou moins 200,000 \$ d'éliminer la série horrible de poteaux électriques tout en permettant de faire de Arnaud une rue balafrée au moment où pour la Xième fois on a refait les conduits d'aqueduc et d'égouts. Tourisme accidentel. Peu de gens, même très peu de gens, ont eu à défendre l'image de Sept-Îles comme j'ai dû le faire. Tant par le fait que j'ai dû quitter chez moi en très jeune âge, alors que la route ne se rendait qu'à Shelter-Bay (Port Cartier). Par jalousie nous étions la risée. Puis par la suite au moment de la conception et de la réalisation des Phases I et II d'Alouette. Sur un autre plan, pour toutes sortes de raisons, faudrait pas oublier que ce projet a été remis en question et deux Septiliens ont eu à se mouiller les pieds. Notre ancien Maire et moi. Nous avons dû convaincre que Sept-Îles était une ville où il faisait bon vivre. Et ceci sur une base nationale et internationale ou encore chez IOC alors que mon argumentaire pour augmenter, établir ou diminuer l'impact des augmentations ou diminutions proposées, dans un monde très industriel, je me serai mal vu de justifier Sept-Îles à travers le monde comme une destination touristique autrement qu'accidentel. L'effort actuel d'attrait est plus que louable, mais... Coordination Une meilleure communication avec l'industrie existante et les autres institutions, entre autres le Port, donnerait sans doute de meilleurs résultats en termes de visibilité attrayante. Il m'est très difficile de comprendre l'amélioration proposée quand je regarde l'horreur qu'on a installée au bout du quai des croisières ou les trois épitaphes incomprises face à la Marina. D'ailleurs le quai des croisières n'aurait-il pas eu meilleure venue en prolongeant le vieux quai actuel. Mais il aurait été loin de certaines vues... Il m'est très difficile de comprendre que la Ville ait refusé d'installer, sans aucuns frais, une superbe queue de baleines animée. Cette œuvre représentant la région (la route des baleines) a été réalisée à la conclusion de la Phase II. Une visite à Sydney NS vous montrerait une visibilité compréhensible pour les visiteurs. L'investissement en vaut-il le résultat ? Une des raisons de la proposition est l'attrait des croisiéristes. Pour le retour sur l'investissement qu'en est-il aujourd'hui? Pour avoir fait des

intervenants incluant des commerçants du milieu. Le conseil actuel a été saisi de ce dossier dès le début de son mandat et approuvé sa mise en œuvre à l'hiver 2014.

La Ville analysera l'opportunité d'enfouir le réseau électrique selon la faisabilité technique et en fonction des coûts et de subvention possible.

<p>croisières, j'ai vu et il est connu que les villes de transfert sont très payantes. Mais pour les villes d'escales, qu'en est-il ? Pour être belle notre ville, notre région, personne ne peut le nier. Mais après avoir dit un beau bonjour aux visiteurs que nous laissent-ils ? L'expérience est mesurable et avant de rêver a de nouveaux supports de bicyclettes (c'est un exemple que j'utilise) faudrait connaître les impacts financiers. En conclusion • Une communication inadéquate • Fiasco passé • Tourisme accidentelle • meilleure communication avec les autres, principalement le port de Sept-Îles. • C'est bien de rêver... mais pas en couleur. Gilles Blouin, 701 Arnaud Sept-Îles, QC</p>	
<p>Je trouve que votre idée de publiciser le PPU est une bonne idée. J'espère que la population s'y intéressera. Étant un nouvel arrivant depuis l'été <b>dernier</b>, mon principal constat se situe surtout au niveau du coup d'œil du centre-ville. Bien que la ville ait fait de gros efforts sur la mise en place de parcs et promenade, un simple tour de 180 degrés met en évidence la laideur générale des façades environnantes. Je trouve les façades actuelles vieillottes et hétérogènes. Je suis heureux de voir que le PPU fait des propositions en ce sens. Je crois que cet aspect est un point important à considérer lors de vos prochaines phases d'investissement. Ce fut mon premier constat lorsque je me suis promené dans ce secteur. <b>L'idée d'un étage commerciale avec logement aux étages supérieurs est intéressante et permet un double usage du secteur. Finalement, je crois que la rue Arnaud devrait compter plus de commerces avec terrasses. Aussi, notre ville manque cruellement de restauration gastronomique. Je pense que le secteur du centre-ville serait un positionnement de choix pour ce genre de commerce.</b> Frédéric Bouchard, nouveau résident depuis 2013.</p>	<p>La Ville prend note de cette proposition.</p>
<p>En accord avec les modifications proposées</p>	
<p>La ville de Sept-Îles a fait faire le PPU afin d'orienter le développement du bas de la ville. On y trouve plusieurs points intéressants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Densifier la trame urbaine et maximiser l'utilisation des infrastructures existantes.</li> <li>- Tenter d'harmoniser le développement et accentuer le caractère marin, valoriser le paysage avoisinant.</li> </ul> <p>Favoriser l'utilisation par le public (parcs, moins d'autos, etc.) <b>Nous croyons par contre que tenter d'amener du développement commercial, plus spécifiquement en commerce de détail risque de s'avérer un échec pour les raisons suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le marché des croisières ne sera pas suffisant, car les gens ne viennent pas visiter Sept-Îles</li> </ul>	<p>Le P.P.U. prend en compte l'activité commerciale dans son ensemble autant du point de vue des usagers que de l'offre de commerces et de services.</p>

<p>comme une destination commerciale, par exemple le serait la ville de Québec (plusieurs restaurants, grands musées, etc. ). Nous croyons qu'une étude de marché concernant les montants dépensés par un croisiériste à Sept-Îles nous permettrait de comprendre beaucoup de choses.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le marché commercial est en chute libre à Sept-Îles comme ailleurs (effet du commerce internet, plus grande population flottante, phénomène fly-in fly-out, etc.)</li> <li>- Le marché commercial se concentre de plus en plus vers des grandes artères (comme sur le boulevard Laure) et on ne peut pas facilement amener de grands commerces dans le vieux centre-ville. La Ferronnerie Sept-Îles est une entreprise de distribution industrielle qui opère aussi une surface de vente accessible par le grand public. <b>Nous croyons sincèrement que notre entreprise ne devrait pas être exclue de cette vision, mais le PPU semble indiquer le contraire. Il ne faut pas oublier que dans tous les grands ports de ce monde, il y a une grande diversité d'établissements qui se côtoient et c'est cette mixité qui rend ces endroits si uniques.</b></li> </ul> <p>Que le PPU permette à la population Septilienne de s'approprier et de profiter plus de cet espace est bien noble, mais il faut garder à l'esprit de supporter la filière industrielle qui est au cœur de son histoire et son développement.</p>	<p>La vocation commerciale et de service est l'orientation de base du développement du secteur. Les activités commercialo-industriel et le commerce de gros bénéficiant de droits acquis peuvent continuer leurs activités à l'intérieur du secteur à l'étude. Le P.P.U. est une vision de l'aménagement à moyen et long terme.</p> <p>Cependant, ces commerces peuvent participer à l'image du centre-ville en présentant une architecture et un aménagement extérieur orientés sur les objectifs du P.P.U.</p>
<p>Bonjour, je suis intéressé à vous donner mes commentaires, mais la date limite est demain. Dépendant de mon analyse, je vous ferai part sous peu de mes recommandations Bien à vous</p>	
<p>Monsieur, tout d'abord, nous devons saluer le caractère innovateur du projet. Nous pensons sincèrement que la cure de jouvence proposée ferait le plus grand bien au centre-ville de Sept-Îles. Comme demandé, nous vous proposons ici nos commentaires, que nous souhaitons constructifs, afin de bonifier ce projet. Commentaires généraux et suggestions 1. Visuel à la baie et piste cyclable</p> <p><b>1.1. Il manque définitivement beaucoup d'arbre sur l'ensemble des rues du bas de la ville. Et oui, l'emprise de la rue Brochu est suffisante pour y installer une piste cyclable. Toutefois, s'il ne devait y avoir qu'une seule piste cyclable, la rue Brochu n'est pas la meilleure place pour l'installer. Puisque la rue Arnaud offre une emprise étroite (15,0 m), nous voyons plutôt un sens unique à cette rue face au commerce divisé par une bordure végétale avec lampadaire et une piste cyclable aménagée sur le côté ouest (côté mer) de la rue Arnaud ayant une circulation dans les deux sens, elle aurait le grand avantage de ne pas avoir de croisements, c'est-à-dire que la piste serait continue depuis Retty jusqu'à Smith. Les pistes continues sont plus agréables et beaucoup plus sécuritaires à utiliser que celles où il y a des croisements. Par ailleurs, cette piste pourrait également être aménagée en piste de ski de fond l'hiver venu si elle est continue...</b></p> <p><b>1.2. Sur la Place du Commerce, pour que les ruelles favorisent la circulation piétonne, il faudrait</b></p>	<p>La Ville prend note de cette proposition et une analyse globale des transports actifs est à envisager.</p> <p>Une étude d'impact et d'opportunité devrait être réalisée avant de déterminer les tronçons de rue voués au sens unique.</p> <p>Cela rejoint la vision de la Ville de Sept-Îles. Cependant, la capacité en stationnement public est nécessaire à la poursuite</p>

qu'elles soient ce qu'on appelle des « ruelles vertes », c'est-à-dire qu'il doit y avoir un aménagement de la ruelle qui le favorise. Nous vous invitons à consulter le site internet suivant [http://fr.wikipedia.org/wiki/Ruelle\\_verte](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ruelle_verte) et <http://marcandrearignan.com/2014/02/26/quelques-inspirations-pour-le-recouvrement-de-ville-marie/> afin d'y trouver des sources d'inspiration.

## 2. Infrastructures municipales

2.1. Considérant que les infrastructures pluviales et sanitaires des rues Arnaud, Père-Divet, Mgr Blanche et la partie est de la rue Brochu ont été mis en places dans les années 90, une inspection en règle s'impose avant d'y effectuer des travaux, car des surprises pourraient survenir. Cette inspection permettrait par contre de n'entretenir que ce qui doit l'être et permettrait de réduire les coûts des travaux.

2.2. Il faut effectivement procéder à une étude géotechnique afin de confirmer la condition réelle des sols.

2.3. Afin de diminuer les coûts de travaux, dans les cas des conduites de fonte grise dont la fragilité à moyen terme sème des doutes, il est possible d'installer une nouvelle conduite en PEHD à l'intérieur de ces dernières sans pour autant être forcés de retirer la conduite existante. L'entreprise exp possède une expérience solide au niveau de la conception d'infrastructures. Nous considérerions comme un privilège de pouvoir joindre nos forces aux vôtres dans ce projet.

## 3. Infrastructures d'électricité, de téléphonie et de câblo-distribution

### 3.1. L'idée d'enfourer les câbles est excellente.

3.2. Il est mentionné qu'une première étape consiste à définir le projet et de produire une demande d'inscription au programme d'aide et qu'une série d'études devront être réalisées afin de compléter le dossier. Sachez que ce genre d'étude entre exactement dans le type de mandats réalisés par la firme exp, d'où l'intérêt de joindre nos forces aux vôtres.

## 4. Gaz naturel

4.1. Dans le cas du gaz naturel, advenant le cas où le projet de Gaz Métro n'irait pas de l'avant, il existe une option de créer un terminal local pour l'approvisionnement en gaz naturel. Des démarches sont en cours en sens.

4.2. Le gaz naturel constitue une source d'économies majeures pour les commerces du centre-ville.

4.3. Puisque certaines rues devront de toute façon être reconstruites, il serait une bonne idée de saisir l'occasion pour passer les canalisations destinées au gaz naturel, même si elles ne seraient pas utilisées pour l'instant. Il ne resterait ensuite que le raccordement à faire.

du développement du secteur.

Le paysage en serait grandement amélioré. Cependant, une étude de faisabilité sera nécessaire.

La Ville prend note de cette proposition.



4.4. Concernant l'espace libre de tout obstacle sur la rue Arnaud, entre Père-Divet et Napoléon, il pourrait être possible de passer la conduite de gaz sous le trottoir du côté est. Sinon, l'idée de passer le tout sous la Place du Commerce et de relier les commerces concernés par des petits tuyaux est probablement la meilleure option pour la ville.

## 5. Fonction de l'espace

### 5.1. Fonction commerciale

5.1.1. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il n'y a que peu de commerces qui attireraient l'achalandage dans le secteur entre Napoléon et Père-Divet sur la rue Arnaud.

5.1.2. Nous sommes aussi d'accord sur le fait qu'avoir des commerces au rez-de-chaussée de la résidence permettrait de créer plus de vie au centre-ville.

### 5.2. Fonction communautaire

5.2.1. Le parc de la rue Arnaud est très bien réalisé et est très agréable à utiliser. Il faut rappeler que l'entreprise exp en a conçu l'aménagement.

5.2.2. Il est vrai que le lien entre les institutions sur Père-Divet et la rue Arnaud est déficient. C'est un secteur plein de vie également. La présence d'une piste cyclable permet de créer ce lien.

### 5.3. Fonction industrielle

5.3.1. Nous sommes d'accord sur le fait que très peu de boutiques ou de restaurants donnent accès à la promenade.

5.3.2. Il serait à-propos d'installer à proximité du secteur des pêcheries d'autres entreprises de transformation de poisson telles une conserverie, un entrepôt frigorifique ou encore un fumoir plus ou moins artisanal.

5.3.3. Un bâtiment d'accueil des croisiéristes permanent constituerait une porte d'entrée spectaculaire pour les croisiéristes qui arrivent en ville. Par ailleurs, comme les gens de Saguenay l'ont si bien fait, ce bâtiment pourrait être une occasion de développer la transformation de l'aluminium et la transformation du bois, deux ressources majeures de la région. Nous vous invitons à consulter le lien suivant afin de voir les possibilités qui s'offrent à vous :

[http://www.cecobois.com/repertoire/index.php?option=com\\_rea&view=fiches&id=227&Itemid=120](http://www.cecobois.com/repertoire/index.php?option=com_rea&view=fiches&id=227&Itemid=120)

. Il est à noter qu'un bâtiment en bois et en aluminium aurait également l'avantage d'être plus

La réglementation de zonage appuiera cette orientation.

Cela renforce l'axe institutionnel et récréatif que représente ce pôle de service.

La Ville prend note de cette proposition. Il faut être prudent afin d'assurer la compatibilité des usages. De plus, plusieurs terrains sont la propriété du Port de Sept-Îles.

La Ville prend note de cette proposition.

léger, ce qui n'est pas négligeable dans le cas actuel puisque le quai Mgr Blanche repose sur des pieux de bois et est donc moins solide que d'autres quais.

5.3.4. Nous sommes également d'accord sur le fait que l'entreposage des bateaux devrait se faire d'une façon mieux intégrée au paysage. La présence de zones tampons avec beaucoup de végétation permettrait d'intégrer tant l'entreposage de bateaux que la présence des réservoirs et des entrepôts sur Retty.

5.4. Espace à l'est du manège militaire sur la rue Arnaud.

5.4.1. Nous sommes d'accord sur les grandes possibilités de ce secteur. Toutefois, il vaudrait la peine d'évaluer avec la base militaire du NCSM Jolliet quels sont leurs besoins à venir. Étant donnée la proximité actuelle avec les lieux mentionnés, il serait préférable de leur réserver la priorité et d'aménager ce secteur selon leurs besoins.

5.5. État du bâti

5.5.1. Il est vrai que l'architecture des bâtiments est décousue et les bâtiments sont très disparates. Des efforts doivent être faits pour redonner de la vie à la ville de ce côté cela pourrait se traduire en subvention accorder aux propriétaires pour enjoliver leur propriété. Étant une région forestière aussi, il serait très à propos de redonner plus de place au bois dans la finition des bâtiments. Il faudrait aussi saisir l'occasion de développer des aménagements ou des produits architecturaux qui utiliseraient l'aluminium, ressource locale par excellence...

5.6. Aménagement

5.6.1. Nous sommes d'accord sur le fait que l'absence de végétation, d'oasis pour les usagers ainsi que l'absence d'accès à l'eau sont des facteurs déroutants. Il est aussi déplorable de voir autant de bâtiments abandonnés dans le secteur.

6. Orientation d'aménagement

6.1. Renforcement de l'espace identitaire

6.1.1. Nous sommes d'accord sur le fait que les parcs aménagés dernièrement ont beaucoup renforcé l'identité de la ville. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Nous croyons qu'une vraie zone piétonnière renforcerait encore plus l'identité locale. C'est ce qui s'est produit à Mont-Tremblant et dans le Vieux-Québec. Nous vous recommandons également de faire des recherches concernant les zones piétonnières de Braunschweig (Fussgangerzone) et de Munich (Marienplatz). Les camions peuvent venir livrer de la marchandise, mais que tôt le matin et à très basse vitesse.

6.1.1.1. Une serre avec un jardin communautaire pourrait être facilement installée et donnerait la

L'encadrement visuel du secteur demeure une des priorités du P.P.U.

Le P.P.U. prévoit à cet effet la mise en œuvre d'un Plan d'implantation d'intégration architectural (P.I.I.A.) pour orienter l'aspect architectural des projets. Des programmes de subvention pourront être mis de l'avant par la Ville, selon le cadre budgétaire à définir.

La Ville prend note de cet aspect.

Une des orientations vise justement le renforcement des aménagements renforçant les transports actifs. La Ville prend note des propositions.

possibilité aux résidents locaux d'avoir un accès direct à la nature. Par ailleurs, afin d'offrir un développement social intéressant, il faut faire en sorte que les gens qui sont sortis du système puissent le réintégrer. L'exemple du Carrefour de L'économie Sociale du Technopole Angus de Montréal est très édifiant à ce chapitre. C'est un bâtiment qui abrite des entreprises qui sont destinées à cette fonction et qui contient une salle de réception, un restaurant-café et une garderie. Sans copier tout du modèle, il serait très à-propos de créer une entreprise de fabrication de soupes en conserves qui utiliserait ce qui est fait dans la serre par exemple.

6.1.1.2. Un « shack » à vélos pour l'été qui deviendrait un « shack » à ski de fond pour l'hiver. Cette installation favoriserait l'utilisation de la piste cyclable et de la promenade en été et ouvrirait la possibilité à plein de gens de venir en ski de fond l'hiver venu. Le sentier des Métallos se rend jusqu'à Moisie pratiquement, il ne manque que quelques détails d'aménagement pour faire en sorte que la piste puisse accéder au centre-ville. Nous sommes convaincus que plusieurs personnes se donneraient la peine de le faire si l'installation était en place. Il pourrait par ailleurs y avoir un restaurant qui y soit intégré.

6.1.1.3. Installer des tables à pique-nique sous les arbres, dans la zone piétonnière. Ne pas lésiner sur la quantité...

6.1.1.4. Exposer des sculptures de la région d'une façon permanente (galerie d'art ou en plein air...)

6.1.1.5. Permettre l'installation d'une micro-brasserie (nous savons que des projets sont déjà en cours de ce côté) tels les 3 Brasseurs à Montréal sur la Place du Commerce. Ces micro-brasseries sont absentes de la Côte-Nord et créent des endroits de rencontre beaucoup plus sains que les bars. Normalement, on peut y manger très bien. Nous pensons qu'une telle installation rendrait la place très invitante.

6.1.1.6. Créer un espace de jeux public (ex. : La ligne de ballon chasseur du Technopole Angus, jeux d'échec avec des gros morceaux, un second terrain de volley-ball etc.)

## 6.2. Concentration et intégration

6.2.1. Sur la photo au point 2.2 de la page 16, on peut voir une ruelle aménagée en terrain de stationnement du côté est de la Place du Commerce. Ce secteur pourrait encore être densifié davantage si un stationnement étagé était construit.

6.2.2. Sur cette même photo, qu'est-il advenu de la poissonnerie et de l'usine de transformation? Nous sommes d'avis que ces installations constituent une partie importante de l'âme de Sept-Îles et qu'elles doivent rester à l'endroit où elles sont. Plutôt que de les déplacer, il pourrait être opportun de miser dessus afin de les rendre plus accessibles au public (avoir un restaurant de fruits de mer, une conserverie ou un fumoir à côté par exemple). C'est par ailleurs une belle

La Ville prend note de ces propositions.

La Ville prend note des propositions.

Les terrains sportifs extérieurs sont un plus pour la vitalité du centre-ville, mais représentent un vide commercial pour les mois sans activités, la continuité en est alors affectées, un choix judicieux des emplacements est requis.

La Ville prend note des propositions.

Cette opportunité de modifier les usages en restaurant ou autres service de restauration existe présentement au règlement de zonage.

occasion de développer une cuisine typiquement de Sept-Îles.

## 7. Planification

### 7.1. Aménagement des rues

7.1.1. L'intégration d'espaces de verdure et de détente est déficiente.

7.1.2. En installant la piste cyclable du côté ouest de la rue Arnaud, on obtient une voie continue, ce qui est plus agréable à utiliser.

7.1.3. Les espaces de stationnement pourraient être séparés par des ilots de végétation.

7.1.4. L'idée que les banquettes puissent également servir à recueillir l'eau de pluie est excellente.

7.1.5. La densité des plantes utilisées devra être assez élevée afin de cloisonner visuellement la voie de circulation.

7.1.6. Concernant la rue Arnaud, l'idée de maximiser les plantations sur les terrains privés est excellente. Une subvention aux habitants qui veulent le faire serait un excellent moyen d'inciter la population à le faire.

7.1.7. Pour la Place Du Commerce, l'idée des mouvements de l'eau est à conserver, mais pas les places de stationnement. Faites place aux piétons à cet endroit.

7.1.8. Afin d'augmenter la capacité de drainage du site, les rues pourraient être aménagées avec du pavé uni laissant passer l'eau.

7.1.9. Nous trouvons que l'idée d'ajouter des ponceaux pour traverser les nouveaux fossés est très pittoresque. Ça ne peut qu'ajouter au charme de l'opération.

7.1.10. La flore locale et nordique est à mettre en valeur.

### 7.2. Espaces de stationnement

7.2.1. L'idée d'un partenariat entre les entreprises ou institutions qui opèrent de jour et celles qui opèrent de soir est excellente.

### 7.3. Planification du bâti

7.3.1. L'idée d'avoir des entreprises au rez-de-chaussée et des logements à l'étage est excellente.

La Ville prend note de ces propositions.

<p>7.3.2. L'idée d'installer de nouveaux commerces à petite surface au coin de Maltais et Arnaud est très bonne. Il serait bien de ne pas avoir que 2 ou 3 boutiques ou on peut habiller des hommes ou choisir des chaussures... Et l'idée de faire un quatrième étage avec une terrasse verte est très à propos.</p> <p>7.4. Mobilier urbain</p> <p>7.4.1. Le choix du mobilier est intéressant. Nous aimons l'idée de la lumière bleutée, celle-ci est apaisante et inspire le calme lorsqu'elle est utilisée discrètement.</p> <p>7.4.2. Les supports à vélo avec le modèle Tactil sont très beaux. N'hésitez pas pour en mettre. C'est leur présence qui appellera les gens à venir en vélo dans ce milieu. Si c'est possible, installez un abri par-dessus. Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations. Jean-Claude Boisvert Directeur</p>	<p>Un choix judicieux doit être fait de l'usage et de la densité des futurs projets, les terrains potentiels étant plutôt limités.</p>
<p>Bonjour! Bien d'accord et très enthousiasmée par le contenu du Programme particulier d'urbanisme (PPU)! Je suis très heureuse que la Ville promeuve et veuille travailler sur une planification urbaine optimisée de son centre-ville. Je favorise la densification urbaine et soutiens l'idée où les immeubles peuvent accueillir à la fois commerces (1<sup>er</sup> étage) et résidences (loyers ou autres étages supérieurs). Cette façon de faire amène beaucoup d'activités diverses, d'animation et de saveur caractère propre dans les quartiers, et renforce l'identité et le sentiment d'appartenance. C'est aussi un moyen, je trouve, de faciliter/diversifier l'accès au logement. Les immeubles à bureau et les résidences sont aussi importants : elles concentrent des clientèles différentes à des moments différents de la journée/semaine, qui rendent l'occupation et l'activité dans le quartier continues. Entre autres, la clientèle professionnelle est très importante pour les commerces de restauration. le centre-ville est aussi le lieu tout indiqué pour favoriser les commerces locaux/de niches, et de produits particuliers (Marché Mellau, Trésorie, Edgar, Boucherie Stéa...), plutôt que les chaînes c'est le lieu pour offrir diversité, originalité et unicité! Le parc du vieux-quai, la tente jaune, le Edgar Café-Bar, les poissonneries, les bars laitiers... sont des points phares du centre-ville. Les activités qu'on y trouve durant l'été renforcent la vie communautaire septilienne. Cependant, certains immeubles sont inoccupés et certaines rues sont inutilement larges ceci représente de grandes opportunités de réaménagement pour une ville en manque d'espace. Aussi, le centre-ville manque grandement d'activités hivernales (outre le chemin de glace) pourquoi faire des parcs urbains s'ils sont inutilisés la majeure partie de l'année?! Et surtout, l'accès à la mer est primordial! La baie est notre joyau et meilleur atout!! Le centre-ville offre encore beaucoup de potentiel urbain, surtout que les gens de Sept-Îles y sont si attachés, dont moi! Quel heureux travail ici entrepris par la Ville pour le vitaliser encore plus! je souhaite un développement du centre-ville intelligent, éclairé et sorti des sentiers battus!</p>	<p>Les orientations du P.P.U. sont exactement ciblées afin de mettre en valeur les éléments représentatifs et d'importances du centre-ville (promenade, tente jaune, parc Arnaud, baie de Sept-Îles.</p> <p>L'intégration d'une patinoire dans le parc Arnaud vise justement ce type de préoccupation. D'autres activités ou équipements pourront être planifiés afin d'animer le centre-ville en hiver.</p>
<p>Après avoir pris connaissance du programme particulier d'urbanisme visant à requalifier l'espace</p>	

du secteur Arnaud, j'ai noté un élément qui semble plus important à mettre de l'avant. Le projet en soi est positif pour l'amélioration du secteur et semble très bien ficelé. Le seul point à reconsidérer selon moi est l'enfouissement des fils électriques qui ne semble pas être prioritaire et très coûteux. Sans contredit, l'aspect principal à valoriser pour le secteur Arnaud est le patrimoine. En effet, tout au long du document d'accompagnement, il est facile de constater le manque d'harmonie architectural (présence de vides, abondances stationnements et gabarits différents). Après avoir pris ces éléments en considération, je crois que la meilleure solution réglementaire pour intervenir sur la rue Arnaud est la création d'un site historique. En effet, en nommant la rue Arnaud site patrimonial cité, la Ville pourrait alors acquérir tout bien permettant de mettre en valeur le site et les céder ou les vendre. De plus, la Loi sur le patrimoine culturel donne accès à des subventions pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine (montants pouvant être accessibles aux marchands et aux municipalités). Il s'agit d'une solution que je considère envisageable, car la rue Arnaud a certainement eu une grande influence économique dans l'histoire de notre belle Ville.

La Ville prend note de ces propositions, mais devra s'assurer des impacts légaux et des obligations résultants d'une telle reconnaissance. Un cadre patrimonial est plus rigide pour les interventions immobilières. Une étude d'opportunité serait nécessaire afin d'analyser les possibilités de mettre en place ce cadre d'intervention.

Ayant pris connaissance du projet PPU qui m'a été remis par deux charmantes secrétaires du bureau d'urbanisme, je suis tout à fait d'accord avec ce projet. Mais étant résidant du 598, Arnaud face à la promenade, je préfère prêcher pour celle-ci, pour si possible rendre plus belle la partie nord du Vieux-Quai, jusqu'à la sortie face à Régnauld, partie qui aurait besoin d'amélioration. Quant à la promenade entre le quai des croisières et le Vieux-Quai, chapeau Messieurs, très belle, bien entretenue, en un mot formidable. Une fierté pour notre ville. Bravo à tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte et qui continuent à embellir notre ville. Revenons à la promenade. Celle partant du Vieux-Quai vers la sortie face à Régnauld, soit du sud au nord, j'aurais quatre demandes (suggestions) à faire pour ajouts de matérielles et deux demandes pour esthétique. J'espère que mon sermon sera entendu par des oreilles attentives.

La Ville prend note de ces propositions.

Ajout de matérielles

1. Éclairage : Il serait tout à fait prioritaire qu'il y ait place pour l'installation de luminaire le long de la promenade de la tente jaune à revoir à la sortie face à Régnauld. Le soir, il fait très noir et la promenade ne sort pas, ou très peu, faute de lumière.
2. Ajout d'un banc et d'une poubelle entre les deux présentement en place : Comme nous le savons tous, à Sept-Îles en été, nous avons de belles soirées, car le vent fait place au calme et avec un éclairage et trois beaux bancs et poubelles, il y aurait plus d'activités en soirée. Pour l'occasion, nous pourrions en profiter pour mettre en place de plus beaux bancs et poubelles.
3. Présentoir face à la sortie sur Régnauld : On parle souvent d'érosion des berges, pourquoi ne pas placer un présentoir comme ceux qu'on voit présentement le long de la promenade, avec photos et explications. Celui-ci expliquerait le phénomène des érosions avec preuve à l'appui, montrant ce que l'érosion a fait depuis les environs de 1925, car à l'endroit où est le banc présentement était le hangar de mon père, où il entreposait les fruits de la pêche, soit

La Ville prend note de cette proposition.

morue salé, morue sèche, hareng salé, huile de foie de morue, etc. Tous ces produits étaient vendus à Québec chaque automne. La preuve serait une photo datant des années 1925 ou on voit mon père face à ce hangar en train de préparer son poisson, entouré de ses enfants. Ce hangar était construit à au moins 25 pieds plus haut que la plus grande marée. Aujourd'hui, la mer serait probablement 10 pieds plus haute que le hangar du temps. Je suis persuadé que ceci intéresserait beaucoup de monde et suite à ceux déjà existants, il serait la continuité du vieux Sept-Îles.

4. Bienvenue – Aurevoir : Pourquoi ne pas dire par une légère pancarte « BIENVENUE SUR LA PROMENADE » face à l'entrée de celle-ci, « AUREVOIR », face à la sortie.

#### Esthétique

1. Il y a présentement, à la sortie de la promenade, face à Régault, un poteau de bois appartenant soit à Hydro ou Québec Téléphone et celui-ci est tout croche et c'est vraiment pas beau à voir quand nous venons du sud vers le nord. Ceci ne coûterait rien à la Ville. Il s'agirait de demander au responsable de faire la correction. Ce poteau sert de hauban aux lignes électriques et téléphoniques venant de Régault. Beaucoup de touristes lors de la venue de bateaux de croisières empruntent la promenade et aussi pour nos usagers, cela est très laid.

2. Niveau : Le printemps, lorsqu'on installe les bacs à fleur, pourquoi ne pas prendre le temps de les placer un peu au niveau, car tout de travers ça donne un mauvais coup d'œil. Pour ce qui est des fleurs, elles sont très belles. Bravo.

Voici la fin de mon sermon. J'espère qu'il n'est pas trop long. Ceci n'est juste que ma petite part pour ma ville que j'aime depuis si longtemps. Merci à vous tous et toutes.

Suite à notre rencontre du 24 avril dernier, je te transmets, comme convenu, certaines suggestions et commentaires relativement au PPU.

- Coin Maltais et Arnaud, le PPU suggère des moyennes surfaces. Ce terrain pourrait tout aussi bien devenir un secteur avec de petits bâtiments indépendants pouvant servir de mini-village d'exposition d'art et d'artisanat, de villages de Noël à l'image de ceux qu'on retrouve dans les villes européennes ou encore un mini-village de services divers à l'exemple de Mont-Tremblant.

- Le Port de Sept-Îles et Destination Sept-Îles Nakauinanu mettra l'accent à animer le secteur portuaire dédié aux croisiéristes internationaux et ceux du Bella Desgagnés avec l'ajout de panneaux d'interprétation interactif nécessitant le service Wi-Fi. La Ville de Sept-Îles pourrait facilement en même temps poursuivre ce service jusqu'à la Tente jaune.

- En plus d'animer la rue Arnaud de Mgr-Blanche jusqu'à Napoléon avec des sculptures monumentales, il est aussi suggéré d'amener les visiteurs à franchir le Parc des pêches avec de la signalisation et de l'interprétation de l'industrie de la pêche.

- Modifier les permis d'affichage pour le centre-ville traditionnel afin d'apporter plus de vie en

La Ville vérifiera cet aspect.

La Ville prend note de cette proposition.

Cela fait partie d'un objectif important du P.P.U., la faisabilité de ce projet est à réaliser.

Cet aspect est déjà en vigueur au règlement de zonage,

favorisant l'ajout de panneaux lumineux et la présence de chevalets et tréteaux pour affichage temporaire.

Il me fera plaisir de participer aux autres étapes de consultation du PPU dans l'avenir.

cependant les enseignes peuvent devenir une pollution visuelle si elles ne sont pas bien intégrées aux bâtiments et au milieu en général.

**Parties ombragées en jaune** : Commentaires pertinents qui méritaient une réponse.